

# Entre Nous

N° 42  
Juin 2000

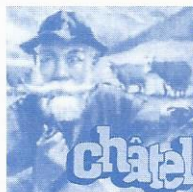


Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n°34 - 74390 CHATEL

## Le mot du président

Dans l'éditorial que j'ai eu l'occasion de présenter dans le précédent "Entre Nous", je mentionnais les deux axes que j'avais l'intention de développer dans le futur : **OUVERTURE**, afin que chacun se sente partie "prenante" mais aussi "donnante" de l'association, **DÉVELOPPEMENT**, afin d'intensifier autant que possible la présence à Châtel de l'association et d'ainsi se faire reconnaître de fait, comme une collectivité dont les avis doivent être respectés.

Dans cet esprit d'ouverture, je fais appel aux adhérents pour que dans la mesure de leur talent et de leur disponibilité, ils apportent leur collaboration à l'association dans le développement de ses activités.

Nous avons besoin de personnes qui puissent organiser des promenades, des distractions, des conférences dans le domaine culturel, des tournois dans le domaine sportif (pétanque, tennis, VTT...), des concours de photos, ou toute autre idée susceptible d'intéresser les résidents... et cela, si possible, en vue des prochains mois d'été. Nous sommes persuadés que les talents ne manquent pas.

Que ces personnes veuillent bien envoyer leurs coordonnées à notre adresse : B.P. 34, 74390 CHATEL, afin de pouvoir utiliser leurs compétences et leur dévouement. Nous les remercions à l'avance.

Vous pourrez trouver, par ailleurs, dans ce bulletin, ce que nous proposons pour les mois de juillet et d'août.

Quant à l'objectif **développement**, nous avions prévu que bon nombre de nos adhérents pourrait assez aisément trouver dans leur environnement de Châtel un (et pourquoi pas plusieurs ?) résident non encore inscrit et le (les) convaincre de rallier notre association. Dans ce but, nous avons joint à la carte de membre un dépliant et un bulletin d'adhésion. Nous devons reconnaître que nos espoirs sont déçus avec seulement 40 nouvelles inscriptions alors que nous aurions dû atteindre dès cette année un chiffre double de celui-là.

Je profite de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à ceux

qui nous ont rejoints récemment et les remercier d'ainsi venir, par leur adhésion, renforcer notre association.

Je fais un **PRESSANT APPEL** à chacun d'entre vous :

- pour qu'il se convainque que c'est principalement notre nombre qui sera -en plus d'une sereine raison et d'une solide persévérance- un élément tout à fait déterminant pour obtenir des autorités satisfaction, dans les domaines que nous estimons devoir défendre,

- pour qu'il convainque des adhérents potentiels de l'intérêt de rallier notre association.

C'est essentiel et indispensable...

Je reste persuadé que nombreux seront les membres qui auront à cœur d'apporter leur concours dans cette perspective.

Entre-temps, les résultats du sondage (voir plus loin l'état de la question) nous auront permis de "re-détailler" les objectifs de notre association par plus de précisions sur ce que nos membres attendent d'elle, tout en restant attachés à l'esprit des fondateurs.

En un mot : **OBJECTIF BIEN PRÉCISÉ ET MOYENS RENFORCÉS** telle est la voie dans laquelle je vous convie à nous engager.

Voilà ce que je vous propose, voilà ce que je crois pouvoir attendre de chacun d'entre vous !

*Le Président à votre service.*

*The President wish to remind you that in his last editorial he stresses how important it was for members to take part in the various activities of the Association. The Association needs the help of members to organize a whole series of activities. If you are able to assist, please send us your personal details (name, address, phone/fax number) to the Association's address.*

*It is also essential that we expand our membership. Each member is therefore urged to convince at least one other person with a holiday home in Châtel and who is not yet a member to join the Association. We really do need this support to have the weight necessary to get the local authorities to provide us with a satisfactory response to the problems which directly or indirectly concern all of us.*

## RÉUNION D'ÉTÉ DU 3 AOÛT 2000

Comme d'habitude la traditionnelle réunion d'information aura lieu en plein air (si le temps le permet !), le dimanche 13 août prochain. Nous vous invitons à nous rejoindre au restaurant "Les Portes du Soleil" à Super-Châtel à 10 h. Vous pourrez prendre la télécabine de Super-Châtel et sur présentation de votre carte de membre, un prix spécial de 20 F, aller-retour vous sera accordé.

Le Restaurant "Les Portes du Soleil", se trouve, pour ceux qui ne le connaissent pas, à 10 mn à pied, en contrebas de l'arrivée de la télécabine.

Le programme est le suivant : de 10 h à 11 h 30, réunion d'information, de 11 h 30 à 12 h apéritif offert par l'association ; à partir de 12 h 30 déjeuner (crudités au thon, filet mignon de porc avec gratin et légumes, fromages du pays et coupe de glace aux myrtilles) au prix de 100 F par personne (menu enfant à 50 F : crudités, saucisses ou jambon frites, dessert), boisson non comprise. Il est très important pour le restaurateur de connaître de façon très précise le nombre de repas à servir. Voyez les conditions d'inscription en page 6. Merci de votre compréhension.





# NOUVELLES DIVERSES

## 1) SONDAGE :

Une soixantaine d'adhérents a répondu de manière positive à notre demande, et des questions intéressantes et même parfois originales ont été soulevées. Merci à ceux qui ont participé.

Nous souhaitons suivre le programme suivant :

juin-juillet : dépouillement détaillé des questions,  
regroupement par genre et par objet,  
septembre : envoi des questions aux adhérents,  
fin de l'année : résultats.

## 2) MISE À JOUR DES STATUTS :

Les membres du Conseil d'Administration ont reçu le projet de cette "mise à jour", celui-ci concerne principalement :

- L'extension aux ressortissants de l'U.E. des 15 aux droits réservés actuellement aux nationaux français,
- Quelques procédures de fonctionnement du Conseil d'Administration afin de le rendre plus efficace.

Texte définitif à faire approuver par le C.A. en août,

Texte définitif à soumettre à l'Assemblée générale à la fin de l'année.

## 3) COIN DES LECTEURS :

Nous rappelons que nous ouvrons nos colonnes à ceux de nos adhérents qui souhaitent faire part de leurs réflexions, suggestions ou questions sur la marche de l'association (en plus de la langue française, la langue anglaise acceptée).

## ET LA "CENTRALE DE RÉSERVATION" ?

Suite à une lettre de la Centrale de Réservation (CR) du mois de janvier, nombreux parmi ses clients se sont émus et inquiétés car, très satisfaits des services rendus (prestations et coûts, ils ne comprenaient pas la raison d'un changement apporté à un service qui fonctionnait bien et redoutait sa disparition sous la pression, pensaient-ils, d'éléments extérieurs qui pourraient en tirer avantage.

### *Qu'en est-il réellement aujourd'hui ?*

#### **1 - Pourquoi une nouvelle structure ?**

Parce que la loi oblige depuis le 01.01.2000 les associations à distinguer la partie de leurs activités à caractère commercial (c'est-à-dire soumise à l'impôt) du reste des autres activités. Il y avait donc une obligation légale (dont la validité de certains aspects peut être contestée par d'aucun) mais la loi évidemment doit être respectée d'autant que par le biais des

subventions accordées par la commune, existaient des conditions de concurrence inégales.

#### **2 - Types de modifications :**

*2.1. Les objectifs :* Châtel Tour, au lieu de se limiter aux seules prestations de la C.R., s'est donné un objectif plus complet, c'est-à-dire commercialiser davantage les séjours dans la station:

- en démarchant de nouveaux clients,
- en facilitant la réservation et personnalisant l'accueil,
- en élaborant des "produits" nouveaux et en offrant un plus grand nombre de formule de séjour.

Ces modifications sont le résultat d'une consultation de tous les professionnels de Châtel, liés de près ou de loin au développement (c'est-à-dire y compris les loueurs de meublés !) et de l'aide d'un cabinet spécialisé.

#### *2.2. La structure juridique*

Châtel Tour est une Société par Actions Simplifiées avec pour objet, la location de meublés saisonniers et la vente de séjours composés. Les membres fondateurs sont : SEML : 55 %, O.T. : 20 %, groupements divers : meublés, hôtels, magasins... : 25 %. Pour obtenir une action il faut exercer une activité professionnelle à Châtel et appartenir à un groupement professionnel. Les voix du Conseil d'Administration se répartissent comme suit : SEML : 14, O.T. : 3, groupements divers : 7.

#### **3 - Pratiquement :**

Le personnel de la CR a été entièrement repris.

Le montant de la commission de location : en raison de la suppression de la subvention municipale et selon l'une ou l'autre information non confirmée mais probable selon nous, la commission serait majorée de quelques points. Il reviendra au Conseil municipal de prouver le bon usage de l'économie ainsi réalisée !

Les intermédiaires: selon l'une ou l'autre source informelle et personnelle, il n'y aurait pas de changement dans l'intervention des intermédiaires sauf que, sur demande d'un loueur, Châtel Tour pourrait intervenir lui-même pour améliorer la qualité du service. Châtel Tour a émis une charte de qualité couverte par l'engagement de ses membres fondateurs.

#### **4 - Remarques :**

Les inquiétudes soulevées en janvier semblent donc pouvoir s'apaiser relativement et sans, que ceci, autorise à réduire notre vigilance qui fut peut-être, au moins partiellement, à l'origine d'une situation éclaircie.

**A. JADOT, président**



*Ils ont dit :*

*"Le verbe aimer est un des verbes les plus difficiles à conjuguer : son passé n'est pas simple, son présent n'est qu'indicatif, et son futur est toujours conditionnel".*

**Jean COLTEAU**



# LES TARIFS DE L'ÉTÉ

## TARIFS PISCINE

- Enfants 19 F ; carnet de dix entrées non consécutives : 170 F ;
- Adultes : 22 F ; carnet de dix entrées non consécutives : 200 F.

**Abonnements** : semaine enfants 95 F, semaine adultes 110 F, quinzaine enfants 175 F, quinzaine adultes 200 F, saison résidents enfants 180 F, saison résidents adultes 210 F.

Leçons de natation : se renseigner auprès du maître-nageur.

## TARIFS REMONTÉES MÉCANIQUES

### SAISON 2000

Un trajet aller-retour :

**individuel** : première catégorie 34 F, deuxième catégorie 24 F, un combiné 44 F.

**groupes** : première catégorie 30 F, deuxième catégorie 20 F, un combiné 36 F.

### DÉFINITION DES CATÉGORIES :

Première catégorie	télécabine débrayable Super-Châtel, télésiège débrayable de Pierre-Longue
Deuxième catégorie	télésiège pinces-fixes du Morclan, télésiège pinces-fixes des Rochassons
Combiné	télécabine Super-Châtel plus télésiège Morclan, télésiège Pierre-Longue plus télésiège Rochassons.

**Famille** : gratuit au delà de la troisième personne du même foyer fiscal.

## TARIF POUR LUGE

### Tarifs identiques à ceux de l'année dernière :

- **individuelle** : une montée 18 F, trois montées 48 F, cinq montées 80 F, dix montées 145 F.

- **accompagnée** : une montée 24 F, trois montées 66 F, cinq montées 110 F, dix montées 195 F.

Enfants de moins de trois ans non admis, enfants de moins de huit ans obligatoirement accompagnés.

## ABONNEMENT POOL PORTES DU SOLEIL

### Individuels :

- un jour :	adulte 80 F	senior 64 F	jeune 56 F
- six jours :	adulte 300 F	senior 240 F	jeune 200 F
- saison :	adulte 600 F	senior 480 F	jeune 400 F

### Groupes :

- un jour :	adulte 64 F	jeune 45 F
- six jours :	adulte 240 F	jeune 160 F

### Famille :

- un jour :	adulte 64 F	jeune 45 F
- six jours :	adulte 240 F	jeune 160 F
- saison :	adulte 480 F	jeune 320 F

Les abonnements d'hiver (payants) sont échangés gratuitement, contre des abonnements été sur présentation du forfait hiver.

## ABONNEMENT SECTORIEL INTERNE CHATEL

Saison été : tarif public, adultes 400 F, jeunes 300 F

Saison été : parapentistes adultes 250 F, jeunes 250 F.

Les forfaits saison hiver Châtel sont échangés gratuitement contre des abonnements saison été Châtel sur présentation du forfait.

## TARIF NAVETTE EXCURSION PRÉ-LA-JOUX/COL DE BASSACHAUX

**Pré-la-Joux / Col de Bassachaux** : individuel 34 F, groupe 30 F

**Plaine Dranse / Col de Bassachaux** : individuel 10 F, groupe 10 F

**Col de Bassachaux / Plaine-Dranse** : individuel 10 F, groupe 10 F

**Plaine Dranse / Pré-la-Joux** : individuel 10 F, groupe 10 F.

Conditions d'utilisation de la navette : descente gratuite avec ticket aller-retour, famille, gratuit au delà de la troisième personne au foyer fiscal.

# LES GRANDES DATES DE L'ÉTÉ A CHATEL

## JUILLET

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2

Lundi 3

Mercredi 5

Jeudi 6

Samedi 8 et

Dimanche 9

Dimanche 9

Lundi 10 au 15

Mercredi 12

Jeudi 13

Vendredi 14

Dimanche 16

Lundi 17

Jeudi 20

Vendredi 21

Dimanche 23

Jeudi 27

Samedi 29

Dimanche 30

Free Raid Classic V.T.T. Mag des Portes du Soleil : Mondial du V.T.T., diaporama le "Népal, l'Himalaya", présentation diapos A. Jadot : "Vingt Merveilles du Ciel" concert classique en l'église,

compétition nationale de parapente, groupe A, marche familiale col des Portes du Soleil, stage Musicahâtel, concert d'été Harmonie de Châtel, concert classique en l'église, Olympiades sur la place de l'Eglise, **Fête Nationale** (feu d'artifice, bal), concours de pêche, diaporama sur le **Greenland**, concert classique en l'église, Olympiades sur la place de l'Eglise **Fête Nationale Belge** concours des bûcherons, concert des solistes en l'église, rallye des Portes du Soleil, voitures anciennes, course de V.T.T. la Châtelanne.



## AOUT

Mardi 1<sup>er</sup>

Mercredi 2

Jeudi 3

Vendredi 4

Dimanche 6

Lundi 7

Mercredi 9

Mercredi 9

Jeudi 10

Vendredi 11

Dimanche 13

Dimanche 13

Mardi 15

Mercredi 16

Jeudi 17

Samedi 19

Dimanche 20

Jeudi 24

vendredi 25

Lundi 28

Jeudi 31

### Fête Nationale Suisse,

"Contes et légendes de Savoie",

concert classique en l'église,

concours de pétanque Association Résidents,

fête de Village : **La Saint Laurent**,

diaporama par la Maison de l'Image,

excursion Association Résidents à Martigny,

concert d'été Harmonie de Châtel,

concert classique **Guy Angelloz**,

concert **carillon de Douai**,

réunion d'information Association des Résidents,

concours de pêche, lac de Vonnes

fête des **Chardons Bleus Abondance**,

excursion pédestre Association des Résidents,

concert classique en l'église,

concert de **Lou Snieux de l'Abbaye**,

fête des Alpes "La Belle Dimanche",

concert classique en l'église,

concert "**Jerry Hall**", groupe de blues,

"Contes et légendes de Savoie", P. Chaix,

concert classique.



# 9<sup>e</sup> TROPHÉE DE SKI

Soixante seize participants se sont mesurés sur un slalom géant parfaitement préparé et sur lequel les meilleurs glisseurs devaient faire la différence. En raison de la présence de nombreux skieurs encore sur les pistes en fin d'après-midi, le premier départ fut quelque peu retardé, mais cela n'enleva en rien à la bonne humeur et à l'ambiance sportive qui régnèrent tout au cours de la manifestation. On connaissait quelques favoris qui ne firent pas mentir leurs supporters, venus nombreux les encourager. Fanny Cordonnier avec ses seize printemps, régla le compte de tous les garçons en l'emportant avec panache et surtout avec deux secondes d'avance sur son suivant Nicolas Rocquigny, pourtant excellent second.



Afin de suivre l'exemple de sa fille, Gérard Cordonnier emporta lui, la première place dans la catégorie des 26/45 ans.

Soulignons encore les très belles performances de Jean-Louis Huberschwiller chez les hommes et de Patricia Cavel chez les dames. L'organisation et le chronométrage étaient parfaitement assurés par le Ski-Club de Châtel, l'E.S.F et la S.E.M. Cette soirée sportive se termina évidemment dans la bonne humeur, avec en prime, une raclette très appréciée et parfaitement préparée par l'Hôtel-Restaurant "Le Schuss".

*Le Messager du 20.02.2000*

## LES RÉSULTATS

**Flèche d'Or :** Fanny Cordonnier, 35'87".

**Flèches Vermeil :** Nicolas Rocquigny 37'84", Sébastien Fourot 38'38", Marc Morandi 38'58", Julie Bach 39'36", Lestang Geneviève 39'79", Henry Coline 39'86".

**Flèche d'Argent :** Pierre Lestang 40'21", Gérard Cordonnier 40'31", Thomas Bernardin 40'73", Julie Maze 40'88", Mattias Huberschwiller 41'02", Vincent Blachier 41'14", Jérôme Laily 41'20", Boris Antoine 41'77", Jérémy Fourot 42'08".

**Flèche de Bronze :** Jean-Louis Huberschwiller 45'12", Lionel Roos 44'85", Jean Morandi 45'85", Mathieu Van Loo 45'29", Eric Morland 45'61", Caroline Fumanti 46'69", Patrice Masline 46'86".

**Fléchettes :** Patricia Cavel 49'38", Christiane Van Loo 49'61", Maurice Marche 49'86", Jean-Pierre Stoeckle 50'20".

La liste des résultats complets est à votre disposition sur simple demande de votre part.

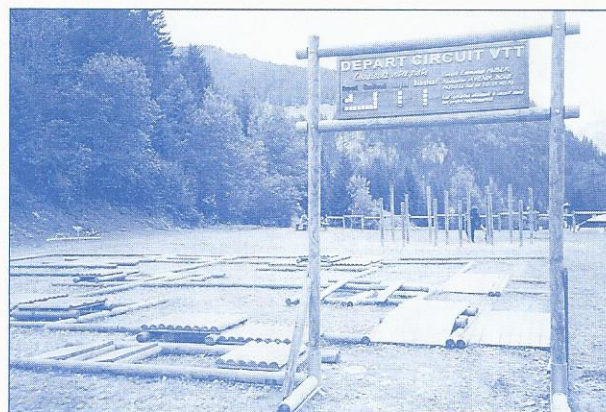


## LA MAISON CHATELANNE A FAIT PEAU NEUVE !

A présent vos forfaits vous seront délivrés dans un endroit plus convivial et plus vaste. De nouvelles salles de classes ont été ouvertes au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Par contre, la Gendarmerie se trouve dans un réduit équipé du strict minimum. Par manque de place si les gendarmes appréhendent quelqu'un ils doivent le conduire à Abondance, pour la garde à vue. Les vols dans les appartements ont tendance à augmenter...

Tous ces points restent le souci de la Mairie de Châtel.



*Un circuit V.T.T. a été installé depuis l'été dernier à proximité de la douane. Il faut faire preuve d'adresse et de prouesse, allez vous amuser avec vos enfants...*

### DERNIER RAPPEL DE COTISATION

Nous clôturons nos listes d'adhérents très prochainement. Aux retardataires nous rappelons que si leur cotisation n'a pas été réglée en temps utile nous serons, à notre vif regret, dans l'obligation de les radier de nos listes.

Pour rappel : cotisation annuelle de 100 F payable par chèque à notre adresse B.P. 34, 74390 CHATEL.



# QUOI DE NEUF A CHATEL ?

## La Carte d'hôte

(Ces informations n'engagent pas la responsabilité de l'Association)  
(extraits des journaux Le Messager et Le Dauphiné)

Le démarrage opérationnel de la carte d'hôte a eu lieu le 5.02.2000. Quels sont les avantages de la carte d'hôte. Les avantages ont été conçus de façon large et variée afin de pouvoir satisfaire une grande partie des attentes de la clientèle. Vincent Orcel a œuvré pour que cette carte voit le jour et dès la première semaine, les résultats étaient

plutôt encourageants : 5500 cartes d'hôtes ont été distribuées par les hébergeurs. Le touriste est agréablement surpris et apparemment très satisfait par la mise en place de la carte d'hôte. Néanmoins "tout n'est pas encore parfait" reconnaît volontiers Vincent Orcel et il y a de nombreux points et détails à améliorer et fort de cette expérience nous devons être capables d'améliorer le système tant pour les clients qu'au niveau des hébergeurs et ce, dès cet été pour la mise en place de la carte d'hôte estivale". La carte d'hôte proposera pour cet été un nouveau visage avec de nouveaux avantages.

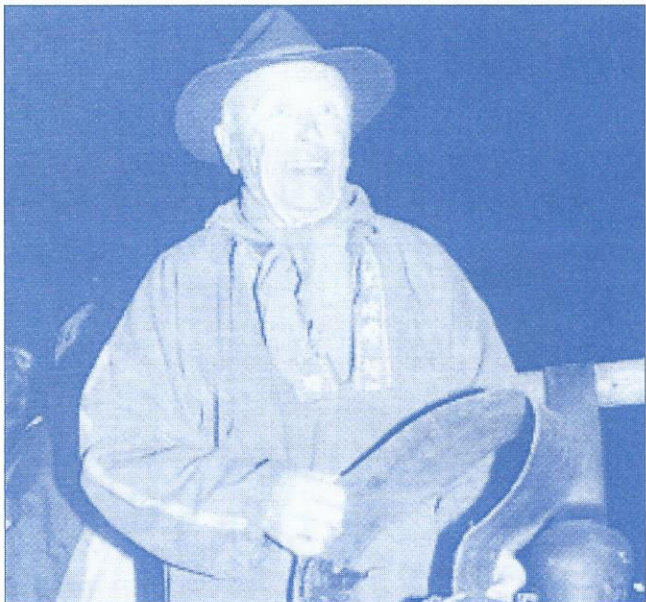
## Au conseil municipal

(extraits des comptes rendus des séances)

Au cours des dernières séances, le Conseil municipal a décidé :

- de maintenir INCHANGÉS les taux des quatre taxes directes locales pour 2000,
- de lancer un avis d'appel public à la concurrence pour le transport des déchets extra-ménagers depuis le site de la déchetterie jusqu'aux sites agréés, ainsi que l'échange de bennes,
- confié au bureau IRAP une mission relative à la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre du projet de remplacement du télésiège de "Cornebois" par un télésiège débrayable,
- accepté de mettre en place un tarif préférentiel pour les entrées piscine dans le cadre de ce qui est appelé "tout compris" pour les adultes et fixe la réduction à 20 % dans la limite de 3 entrées par personne et par séjour,
- sollicite l'autorisation de défrichement d'une parcelle boisée portant sur une surface de 9800 m2 au lieu-dit "Les Masses" en vue de la création d'une décharge de matériaux inertes,
- pris connaissance d'une demande formulée par un particulier pour

- l'achat ou l'échange d'une parcelle de terrain en bordure de la route du Petit Châtel et décide qu'une étude sera effectuée sur place,
- confié au service de restauration de terrains de montagne une mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de protection contre les chutes de pierres au lieu-dit "Devant de Châtel",
- donné accord sur le reclassement de délaissés dans le domaine public routier communal suite à la réalisation de divers aménagements de la RD 22, en vue de lancer l'enquête publique préalable,
- demandé à M. le Préfet la prorogation pour 5 ans de la validité de l'arrêté préfectoral de D.U.P. concernant la voie de liaison entre la VC n°1 en Boude et la VC n°3 du Petit Châtel,
- demandé la restitution gratuite de l'emprise de la voie d'accès à l'ensemble immobilier "Trifles" et "Favioles", selon les dispositions du règlement de copropriété,
- pris acte des déclarations d'intention d'aliéner qui n'ont pas fait l'objet de l'exercice du droit de préemption urbain de la commune, s'agissant de la vente de locaux dans les bâtiments en copropriété "Les Tavaiillons" et "Les Gentianes".
- décidé de faire procéder au démontage du télésiège de Cornebois existant et d'étudier les possibilités d'installer cet équipement sur un secteur du domaine skiable de Châtel.



## QUATRE FOIS VINGT ANS ET TOUJOURS LA FETE !

Dans quelques jours, Jo Cruz cet inépuisable animateur aura 80 printemps. Initiateur de cette fête traditionnelle, mais aussi participant spontané, il a suivi les jeunes agriculteurs dans leur périple nocturne de "La Charivari".

Cela lui a rappelé quelques bons moments qu'il a passés dans sa jeunesse, et dont il évoqua quelques anecdotes comme si c'était hier ! Ce dynamique "huitantenaire" conserve une forme admirable, et il n'est pas inintéressant de savoir qu'avant la fête de ce soir de Mardi Gras, il avait accompagné les Québécois toute la journée dans le circuit des Portes du Soleil. Il imposa d'ailleurs un rythme que certains qualifièrent de soutenu !

Les amis du Québec apprécient la qualité et les connaissances de Jo, mais imaginez l'étonnement de ces skieurs d'Outre-Atlantique, quand on leur dévoila l'âge de leur guide ! Incroyable mais vrai, en randonnée ou sur les skis, Jo Cruz est un vrai jeune homme, et ne croyez pas qu'il se force, il va son rythme de montagnard, tout simplement...



## STAGE DE MUSIQUE A CHATEL

Un stage de cuivres dans une station de sports d'hiver. Châtel aura été un succès et ne demande qu'à se renouveler. C'est environ une trentaine de musiciens qui a suivi les cours dispensés par des professeurs de différents conservatoires de France. L'année prochaine du 8 au 15 avril un nouveau stage est reconduit ce qui ne manquera pas d'intéresser les musiciens de la région.





# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

- Le 5 juillet dans la salle de la Chatelanne (parking), André Jadot présentera des diapositives, agrémentées de commentaires explicatifs avec comme titre "Vingt Merveilles du Ciel".

- Courant du mois de juillet une ou deux excursions pédestres seront prévues, pour connaître les dates, veuillez consulter régulièrement le panneau d'affichage des associations, en face de l'Office de Tourisme.

- Le vendredi 4 août à 16 h : CONCOURS DE PÉTANQUE au terrain de sport du Restaurant de Loy, remise de prix aux concurrents, qui sera suivie d'un dîner à partir de 19 h 30 (apéritif offert par le restaurateur). Fondue savoyarde avec charcuterie et Dessert-Maison, au prix de 100 F.  
Soyez nombreux, l'ambiance y sera bonne.

\*\*\* La participation est de 35 F. Elle sera "offerte" par l'Association à ses membres à jour de leur "cotisation 2000".

- Le dimanche 6 août : Fête de la Saint Laurent. Nous organisons un jeu concours sur le thème des "Fleurs des Alpes", stand sur la place du parking.

- Le 9 août : visite culturelle à Martigny à la Fondation Gianadda (exposition des œuvres de Van Gogh), puis, sur le retour, visite des gorges du Trient départ à 13 h 30, place du parking (église), voyage qui se fera par covoiturage.

- Le 13 août, réunion d'information au Restaurant "Portes du Soleil" (voir détail en première page).

- Le 16 août, par beau temps, excursion pédestre, relativement facile (Le Mouet ou Ubine).

## VOTRE ATTENTION

Pour toute participation aux différentes manifestations décrites ci-dessus, veuillez utiliser le bulletin d'inscription ci-après :

## BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : ..... Prénom : .....

N° d'adhérent : ..... Résidence à Châtel : .....

### Suis intéressé par :

- 1 - concours de pétanque
- 2 - visite du Musée Gianadda à Martigny
- 3 - Réunion d'information Super Châtel
- 4 - excursion en montagne le 16 août

### Date limite d'inscription :

- par expédition à la B.P. n° 34 de Châtel, au plus tard le 1<sup>er</sup> août
- par dépôt à la boîte réservée à cet effet à l'Office de Tourisme.

Nombre de joueurs :

Repas : OUI  NON

Nombre de personnes.....

Nombre de personnes : avec ou sans voiture .....

Nombre de participants réunion : .....

Nombre de participants au repas :

Adultes .....

Enfants .....